BTP Résidence
Médico-Sociale

LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (LIN)
ANNEXE 2 À LA CHARTE DU PATIENT HOSPITALISÉ

La lettre de l'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales, notre établissement vous demande de respecter attentivement les recommandations suivantes...

■ À l'arrivée dans le service

• Signaler à votre médecin et à votre infirmier toute infection récente (cutanée, urinaire, bronchite par exemple) ou bien en cours.
• Porter dans la mesure du possible des vêtements en coton pur, car facilement bouillis et donc désinfectés pendant ou après votre séjour.
• Votre nécessaire de toilette doit comprendre le minimum utile.

■ Pendant votre séjour dans l'établissement

L'équipe soignante peut vous demander de respecter des précautions standards renforcées si votre état de santé l'exige et de respecter les usages habituels de l'hygiène de base.

Se laver les mains dans les situations suivantes :
• après être allé aux toilettes,
• avant et après les repas,
• après s'être sali les mains.

Kinésithérapie et ergothérapie :
• un lavage des mains doit être effectué avant et après utilisation du matériel.

Visites :
• demander à votre infirmière si, dans votre cas, les visites d'enfants comportent un risque pour eux et/ou pour vous.

Signaler toute fièvre anormale ou écoulement au niveau d'une plaie.

PRO BTP Association de Protection Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics. Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social 7, rue du Regard – 75 006 PARIS SIREN 394 164 966
BTP RMS Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Siège social 7 rue du Regard – 75006 PARIS SIREN : 488 411 844

BRMS 0164 - V1 - 01/2012 - Document non contractuel.